

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020



FAITS SAILLANTS

PRIORITÉ 1

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET LA DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES

- Sécuriser les déplacements actifs des citoyens
- Entretien des pistes cyclables pour le vélo quatre saisons
- Aménager des espaces de stationnement pour véhicules électriques
- Augmenter le nombre d'espaces de stationnement réservés aux véhicules en libre-service
- Convertir l'ensemble des bâtiments municipaux de l'arrondissement aux énergies durables



PRIORITÉ 2

VERDIR, AUGMENTER LA BIODIVERSITÉ ET ASSURER LA PÉRENNITÉ DES RESSOURCES

- Compléter l'implantation de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de 8 logements et moins à la grandeur du territoire
- Planter plus de 1 000 arbres par année afin de réduire les îlots de chaleur urbains
- Déminéraliser une partie des trottoirs pour y planter des arbres et des végétaux
- Réviser la réglementation d'urbanisme pour accroître le verdissement dans les projets de développement immobilier
- Implanter les équipements pour assurer la collecte à 2 ou à 3 voies sur le domaine public



PRIORITÉ 3

ASSURER L'ACCÈS À DES QUARTIERS DURABLES, À ÉCHELLE HUMAINE ET EN SANTÉ

- Bonifier l'offre culturelle dans les quartiers, notamment avec la nouvelle maison de la culture Claude-Léveillée
- Aménager de nouvelles ruelles vertes
- Mettre en œuvre localement le Plan d'action municipal pour les aînés, la Politique montréalaise de développement social et la Politique de l'enfant
- Poursuivre et renforcer les actions en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Souscrire aux principes de l'accessibilité universelle lors de la construction ou de la rénovation des bâtiments municipaux



PRIORITÉ 4

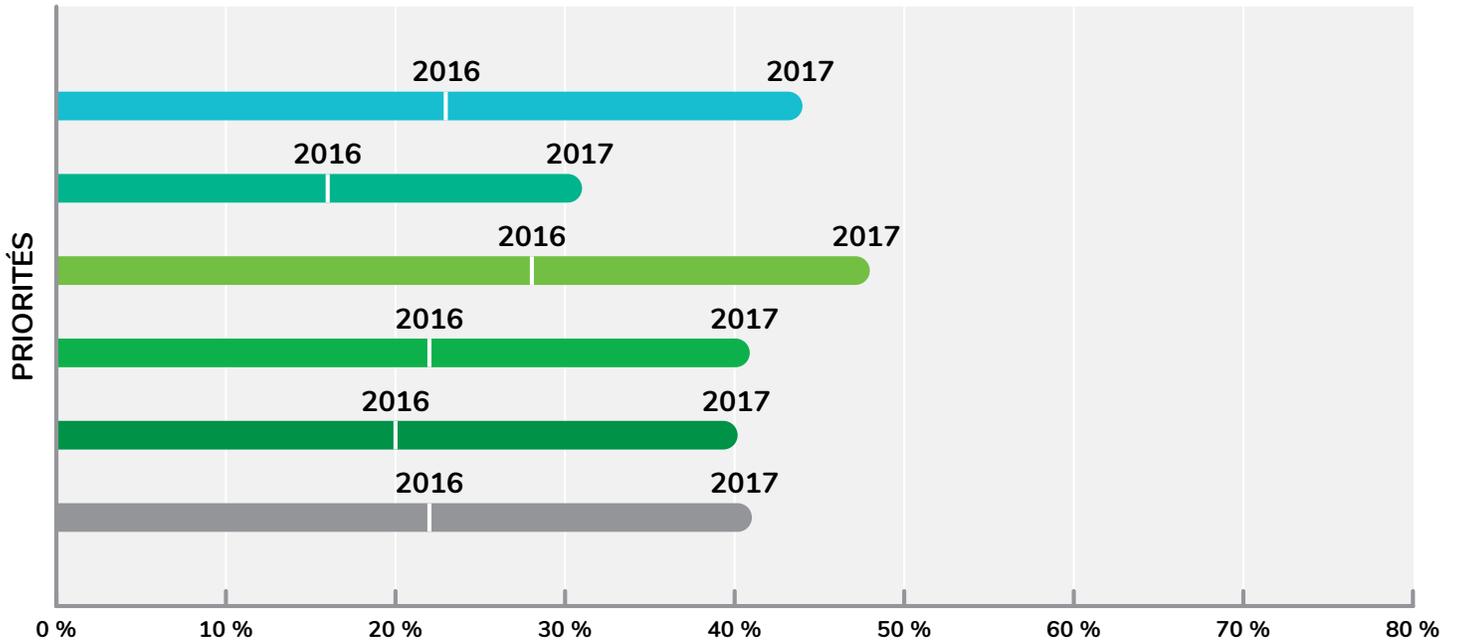
FAIRE LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE, CIRCULAIRE ET RESPONSABLE

- Favoriser et appuyer les projets d'agriculture urbaine
- Soutenir le projet de valorisation du bois de frêne
- Mettre en place des mesures écoresponsables lors de la tenue de certains événements municipaux



BILAN 2016-2017

TAUX D'AVANCEMENT



- 1 Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles
 - 2 Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources
 - 3 Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé
 - 4 Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable
 - 5 Mobilisation des parties prenantes
- Total

